

Les NAO chez ASTEN SANTE se terminent...

Les organisations syndicales représentatives, CFDT, CGT, UNSA et CFTC ont signé un accord suite aux négociations avec la Direction.

Vos représentants estiment néanmoins n'être pas totalement satisfaits de l'aboutissement de ces négociations.

Au vu de la situation économique actuelle nous demandons une revalorisation générale des salaires, **de tous les salaires**, avec une enveloppe plus conséquente pour cela.

La Direction a entendu notre demande concernant les plus bas salaires, ainsi tous les salaires de moins de 2300€ bruts mensuels se verront octroyer une augmentation brute fixe de 27€ par mois.

Les autres salariés, soit 60% de l'entreprise, n'auront pas droit à une augmentation générale. La prime transport, versée en 2021 n'est pas renouvelée.

Les augmentations individuelles au mérite ainsi que la prime exceptionnelle sont reconduites pour tous, avec une enveloppe à partager.

C'est parce que l'effort a été fait sur les bas salaires que nous avons signé cet accord.

Mais nous restons vigilants par rapport à la dégradation du climat social au sein d'ASTEN SANTE, et au besoin de reconnaissance de tous les salariés.

Les augmentations individuelles au mérite sont octroyées par vos managers à la suite de chaque entretien individuel avec effet rétroactif à janvier 2022. Les primes individuelles seront versées en octobre.

Si vous n'êtes pas d'accord avec la décision qui sera prise à l'issue de l'entretien, n'hésitez pas à faire appel auprès de votre RH, une commission dédiée vous entendra.

Les élus pourront vous accompagner dans la démarche.

Nous restons à votre écoute et partageons la déception de ceux qui étaient en attente d'une meilleure reconnaissance.

Nous restons soucieux de préserver un climat qui nous permette d'avancer tous dans une entreprise en construction.

Vos délégués syndicaux centraux :

Pour la CFDT :	Antony NOEL
Pour la CGT :	Jonathan VION
Pour l'UNSA :	Slimane LAABANE
Pour la CFTC :	Marie Dominique BAILLY

